*Dossier national[[1]](#footnote-2) :* Autorité nationale compétente[[2]](#footnote-3)

*Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.*

|  |
| --- |
| **Informations générales** |
| 1. Pays\* :
 | <Nom du pays> |
| 1. Nom de l'autorité nationale compétente\* :
 | <Entrée de texte> |
| **Coordonnées** |
| 1. Adresse civique :
 | <Entrée de texte> |
| 1. Ville\* :
 | <Entrée de texte> |
| 1. État ou province :
 | <Entrée de texte> |
| 1. Code postal ou zip code :
 | <Entrée de texte> |
| 1. Pays de la personne à contacter\*
 | <Nom du pays> |
| 1. Téléphone (s)[[3]](#footnote-4) :
 | <Entrée de texte> |
| 1. Télécopieur :[[4]](#footnote-5)
 | <Entrée de texte> |
| 1. Courriel\*(s) :
 | <Entrée de texte> |
| 1. \* Adresse du site Web :[[5]](#footnote-6)
 | < URL et nom du site Web> |
| **Coordonnées supplémentaires** |
| 1. Personne à contacter :
 | *<Numéro du dossier CEPRB>**Veuillez indiquer le numéro d'enregistrement auprès du CEPRB contenant ces informations ou, s'il n'est pas enregistré, joindre un nouveau modèle uniforme de « Personne à contacter ».[[6]](#footnote-7)* |
| **Responsabilités***Le paragraphe 2 de l’article 19 prévoit que « Lorsqu'une Partie désigne plus d'une autorité nationale compétente, elle indique au Secrétariat, avec notification à cet effet, quels sont les domaines de responsabilité respectifs de ces autorités. Le cas échéant, il sera au moins précisé quelle est l'autorité compétente pour chaque type d'organisme vivant modifié. »**Si il y a plus d’une autorité nationale compétente, veuillez compléter un modèle uniforme différent pour chacune des autorités.* |
| 1. Fonctions administratives\*[[7]](#footnote-8)
 | [ ]  Toutes les fonctions conformes au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques[ ]  Renforcement des capacités[ ]  Autorités nationales compétentes et correspondants nationaux[ ]  Informations confidentielles[ ]  Utilisation confinée[ ]  Manipulation, transport, emballage et identification[ ]  Santé humaine et/ou animale[ ]  Mouvements transfrontières illicites[ ]  Mise en commun d'informations[ ]  Introduction intentionnelle dans l'environnement (IIE)[ ]  Responsabilité et réparation[[8]](#footnote-9)[ ]  OVM destinés à être utilisés directement pour l'alimentation animale[ ]  OVM destinés à être utilisés directement pour l'alimentation humaine[ ]  OVM destinés à être transformés[ ]  Produits pharmaceutiques[ ]  Sensibilisation et participation du public[ ]  Évaluation et gestion des risques[ ]  Procédure simplifiée[ ]  Considérations socio-économiques[ ]  Mouvement transfrontières (importation/exportation)[ ]  Transit[ ]  Mouvements transfrontières non intentionnels et mesures d'urgence[ ]  Autre (veuillez préciser) <Entrée de texte> |
| 1. Types d’organismes sous vôtre responsabilité : [[9]](#footnote-10)\*
 | [ ]  Tous les types d'organismes [ ]  Animaux  └[ ]  Invertébrés └[ ]  Vertébrés └[ ]  Arachnides └[ ]  Amphibiens └[ ]  Crustacés └[ ]  Oiseaux └[ ]  Insectes └[ ]  Poissons └[ ]  Mollusques └[ ]  Mammifères └[ ]  Nématodes └[ ]  Reptiles [ ]  Bactéries [ ]  Champignons [ ]  Plantes  └[ ]  Algues └[ ]  Mousses  └[ ]  Semences └[ ]  Plantes d'ornement └[ ]  Fougères └[ ]  Arbres [ ]  Virus [ ]  Autre (veuillez préciser) : <Entrée de texte> |
| 1. Description détaillée des fonctions de réglementation :[[10]](#footnote-11)
 | <Entrée de texte> |

|  |
| --- |
| **Échéance pour la confirmation ou la mise à jour des informations** |
| Veillez prendre note que cette catégorie d'information requiert que les informations soient confirmées ou mises à jour un an après la date de soumission. Après la date limite, vous serez invité à confirmer ou à mettre à jour les informations dans un délai de 3 mois. Passé ce délai, si aucune confirmation n'a été reçue, les informations seront marquées comme « non confirmées ».  |
| **Information supplémentaire** |
| 1. Tout autre renseignement pertinent :
 | <Entrée de texte>*et/ou* < URL et nom du site Web>*et/ou* <Pièce jointe> |
| 1. Notes :[[11]](#footnote-12)
 | <Entrée de texte> |

|  |
| --- |
| **Validation des données** |
| Les informations doivent être soumises en ligne au CEPRB par le biais de la page Soumettre. Ce modèle uniforme permet aux utilisateurs du CEPRB de rassembler et d'organiser leurs informations avant de les soumettre à ce dernier.Si vous éprouvez des difficultés pour transmettre ces renseignements en ligne, les documents dûment remplis doivent être signés par le correspondant national du CEPRB dans la section ci-dessous réservée à cet effet et envoyés par courriel, en format MS Word, à l'adresse bch@cbd.int.Vous pouvez également les envoyer par télécopieur au : **+1 514 288 6588**.ou par courrier à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique****413, rue Saint-Jacques, suite 800****Montréal (Québec) H2Y 1N9****Canada****Information importante :** Veuillez noter que, si vous envoyez le présent formulaire par télécopieur, par la poste ou à partir d'une adresse électronique différente de celle du correspondant nationale du CEPRB enregistré (CEPRB-CN), vous devez y joindre un exemplaire ou une copie optique de la page signée.  |
| Date\* : | < AAAA-MM-JJ> |
| Pays\* : | <Nom du pays> |
| Nom du Correspondant national du CEPRB\*: | <Entrée de texte> |
| *En foi de quoi, je certifie que les renseignements communiqués ci-dessus sont exacts et accepte qu'ils soient consignés dans le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.* |
| Signature du correspondant national du CEPRB\*: |  |

1. Les dossiers nationaux contiennent des informations qui relèvent normalement des obligations d'une Partie au titre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et doivent avoir été validés par les correspondants nationaux du CEPRB avant d'être publiés dans ce dernier. Tous les modèles uniformes peuvent être accédés sur la page intitulée Soumettre du CEPRB. [↑](#footnote-ref-2)
2. Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques demande aux Parties de désigner une ou plusieurs autorités nationales compétentes responsables pour exécuter les fonctions administratives exigées par le Protocole (article 19). Veuillez noter que pour remplir le présent formulaire, vous devrez télécharger le modèle uniforme suivant : « Personne à contacter ». [↑](#footnote-ref-3)
3. Veuillez utiliser le format suivant : + (code pays) (code ville) (numéro de téléphone) (poste si nécessaire) ; Exemple : +1 514 288-2220 poste 221 (ou 1 = Amérique du nord, 514 = Montréal, 288-2220 = CBD numéro secrétariat, poste 221 = extension directe vers le standard). [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir note de page ci-dessus [↑](#footnote-ref-5)
5. Veuillez indiquer l'URL du site Web (par exemple http://www.cbd.int) et le nom du site Web (par exemple «La Convention sur la diversité biologique»). [↑](#footnote-ref-6)
6. Tous les modèles uniformes peuvent être accédés sur la page Soumettre du CEPRB. [↑](#footnote-ref-7)
7. S'il n'y a qu'une seule autorité responsable de toutes les fonctions exigées en vertu du Protocole, veuillez choisir « Toutes les fonctions exigées par le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ». [↑](#footnote-ref-8)
8. Pour les autorités compétentes au titre de l'article 5 du Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, veuillez compléter le modèle uniforme « Autorité compétente du Protocole additionnel ». [↑](#footnote-ref-9)
9. S'il n'y a qu'une seule autorité responsable de toutes les fonctions exigées en vertu du Protocole, veuillez choisir « Tous les OVM » [↑](#footnote-ref-10)
10. Fournissez au besoin des informations additionnelles sur les fonctions régulatrices et les responsabilités de l’autorité nationale compétente. [↑](#footnote-ref-11)
11. Le champs ‘Notes’ est réservé à votre usage personnel. Il peut seulement être vu lorsqu’un dossier est en mode édition mais n’est pas visible lorsque celui-ci est publié. Ce champ n’est pas destiné à être utilisé pour des informations confidentielles. [↑](#footnote-ref-12)